

## RN116

Dans cette présentation il n'est pas normal d'avoir dissocié le projet d'aménagement de Bouleternère à Prades au contournement de Marquixanes alors que tout en découle.

Il y a 2 ans au mépris des usagers et des riverains de la RN116 il a été décidé de ne pas proroger la DUP datant de 2008 et arrivant à échéance en juin 2018. Pourtant c'était la solution la plus simple sachant que des investigations précises et coûteuses avaient été finalisées et exempt de toutes procédures.

A ce jour vous proposez un contournement par le Nord de Marquixanes qui s'insère dans une bande de terrain très serrée entre la Têt et des habitations récemment construites pour la grande majorité. De plus ce projet interdit toute possibilité à moyen et long terme de développer la RN 116. Il n'élimine pas les risques d'accidents en aval et en amont du village. Les études seront encore une fois coûteuses et si ça venait à se faire le passage sous la voie ferrée devra obligatoirement provoquer une très longue interruption du trafic SNCF.

Ce projet va à l'encontre du développement du Conflent, de la Cerdagne, des liaisons avec l'Espagne et l'Andorre.

Il est urgent de revenir sur le tracé Sud du projet de la voie express quitte à réaliser dans un premier temps le contournement de Marquixanes en deux voies tout en préservant le foncier pour la suite.

Toutefois ce tronçon de nationale entre Bouleternère et Prades est particulièrement dangereux, pour ma part je pense qu'il est nécessaire de sécuriser prioritairement les entrées de Roies et de Vinça.

Jean-Michel PAUCO  
RN116 LAS CABANES

06500 EUS

"Personnellement concerné par  
le niveau de dépassement Sortie Ouest de Marquixanes"



Vinça, le mercredi 18 décembre 2019.

**DREAL Occitanie – Direction des transports**  
**À l'attention de Monsieur ASSEMAT**  
 520 Allée Henri II de Montmorency CS 69007  
 34064 MONTPELLIER Cedex 02

A. LARROUSSE	B. HENRIOT	C. BARRICHELLO
D. GONZALEZ	E. CLAMERT	F. BARRICHELLO
G. LARROUSSE	H. HENRIOT	I. BARRICHELLO
J. LARROUSSE	K. HENRIOT	L. BARRICHELLO
M. LARROUSSE	N. HENRIOT	O. BARRICHELLO
P. LARROUSSE	Q. HENRIOT	R. BARRICHELLO
S. LARROUSSE	T. HENRIOT	U. BARRICHELLO
V. LARROUSSE	W. HENRIOT	X. BARRICHELLO
Y. LARROUSSE	Z. HENRIOT	AA. BARRICHELLO
AB. LARROUSSE	AC. HENRIOT	AD. BARRICHELLO
AE. LARROUSSE	AF. HENRIOT	AG. BARRICHELLO
AH. LARROUSSE	AI. HENRIOT	AJ. BARRICHELLO
AK. LARROUSSE	AL. HENRIOT	AM. BARRICHELLO
AN. LARROUSSE	AO. HENRIOT	AP. BARRICHELLO
AQ. LARROUSSE	AR. HENRIOT	AS. BARRICHELLO
AT. LARROUSSE	AV. HENRIOT	AW. BARRICHELLO
AY. LARROUSSE	AZ. HENRIOT	BA. BARRICHELLO
BB. LARROUSSE	BC. HENRIOT	BD. BARRICHELLO
BE. LARROUSSE	BF. HENRIOT	BG. BARRICHELLO
BH. LARROUSSE	BI. HENRIOT	BJ. BARRICHELLO
BK. LARROUSSE	BL. HENRIOT	BM. BARRICHELLO
BN. LARROUSSE	BO. HENRIOT	BP. BARRICHELLO
BQ. LARROUSSE	BR. HENRIOT	BS. BARRICHELLO
BT. LARROUSSE	BU. HENRIOT	BV. BARRICHELLO
BW. LARROUSSE	BY. HENRIOT	BZ. BARRICHELLO
CA. LARROUSSE	CC. HENRIOT	CD. BARRICHELLO
CE. LARROUSSE	CF. HENRIOT	CG. BARRICHELLO
CH. LARROUSSE	CI. HENRIOT	CJ. BARRICHELLO
CK. LARROUSSE	CL. HENRIOT	CM. BARRICHELLO
CN. LARROUSSE	CO. HENRIOT	CP. BARRICHELLO
CQ. LARROUSSE	CR. HENRIOT	CS. BARRICHELLO
CU. LARROUSSE	CV. HENRIOT	CV. BARRICHELLO
CA		

**Objet: Aménagement RN116**

Monsieur,

Lors de la réunion publique du 27 novembre 2019, le public très nombreux a clairement indiqué que la priorité était la sécurité et non la vitesse. Pour ce qui concerne les carrefours avec la RD13G et celui avec la RD25, il faut clairement rappeler qu'ils sont accidentogènes, ils ont causé de nombreux morts. Et il faut aussi souligner qu'ils concernent la vie d'environ 4000 personnes : Vinça et aussi les villages dont l'accès nécessite la traversée de Vinça.

Voire projet pour le carrefour avec la RD13G :

Plan 1

- La suppression du sens VINÇA-PRADES obligerait tous les véhicules se dirigeant vers Prades à traverser toute la ville, et notre réseau interne n'est pas calibré pour accepter ce nouveau flux de circulation.
- Le maintien du sens PERPIGNAN-VINÇA dans ce carrefour avec cisaillement conserverait après le réaménagement le risque de collision.

Après une réunion de travail au niveau communal, il nous apparaît possible de supprimer les inconvénients ci-dessus, et d'intégrer à la réflexion les nouveaux flux que va entraîner la zone artisanale en cours de création par la Communauté de communes.

Plan 2

- La création d'un ouvrage, en utilisant un terrain non immergé du barrage face à la gare S.N.C.F., supprimerait définitivement tout problème.
- La suppression du sens PERPIGNAN-VINÇA permettrait en ripant les voies une meilleure
  - entrée PRADES-VINÇA
  - sortie VINÇA-PERPIGNAN.

Trois solutions apparaissent sur les plans ci-joints ; une de ces solutions devrait avoir votre aval, cela permettrait de porter l'emprise des terrains au niveau du P.L.U.I. Si dans l'immédiat ces travaux n'étaient pas réalisables il faudrait aménager le RD13.

Plan 2a

Plan 2b

Plan 0

Les solutions 2a et 2b seraient les deux meilleures solutions au niveau routier. La solution 0 présenterait l'avantage d'être un ouvrage plus discret (vu du village), mais elle aurait pour inconvénient de faire traverser toute la ville par les véhicules se dirigeant vers Prades, sauf si les travaux suivants étaient réalisés :

Du giratoire des Anciens Combattants au col de Venta Farines :

- En élargissant la voie actuelle, pour sécuriser les piétons
- Réalisation pour les véhicules d'une voie à double sens jusqu'à l'ancienne distillerie et à sens unique le long de la voie ferrée jusqu'à Venta Farines en intégrant le trafic issu de la future zone artisanale (plans 3a-3b ci-joints).

Plans 3a et 3b

Sur l'entrée Ouest de VINÇA à la RD25 :

Plan 4

Cet aménagement nous paraît très bon, mais un petit fléchissement côté Nord de la bretelle au droit de l'entrée aux établissements GIACOMAZZI serait souhaitable, cela permettrait un meilleur accès à ces bâtiments.

Sur le carrefour RD25, accès Finestret-Estoher-Espira du Conflent :

Plan 5

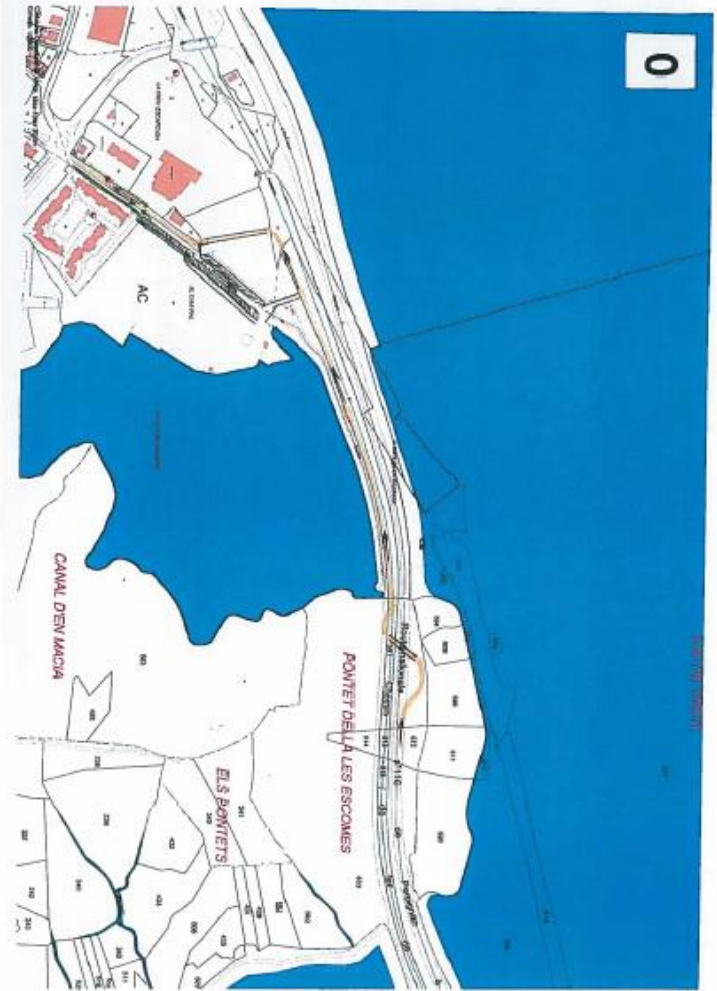
La sortie des terrains de la BALMA, de la pépinière et de la station de pompage du Syndicat d'Arrosage par le chemin rural n°4 sur la RN116 est interdite pour revenir dans la direction de Vinça ; les véhicules agricoles et les voitures sont obligés de tourner au plus près sur le carrefour de la RD25 en manœuvrant ; il faudrait donc au niveau de ce carrefour permettre ce mouvement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de ma respectueuse considération.

Par délégation du Maire,



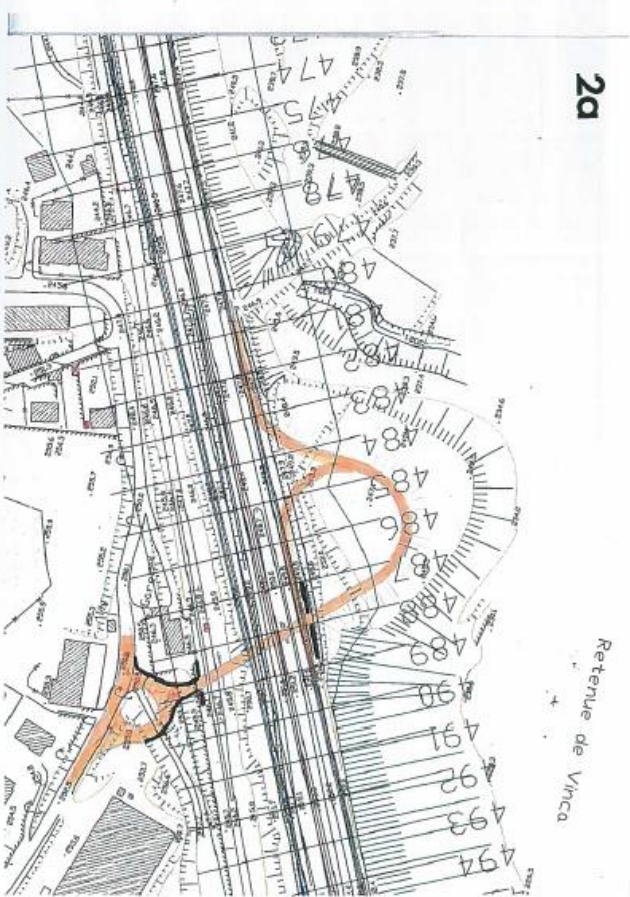
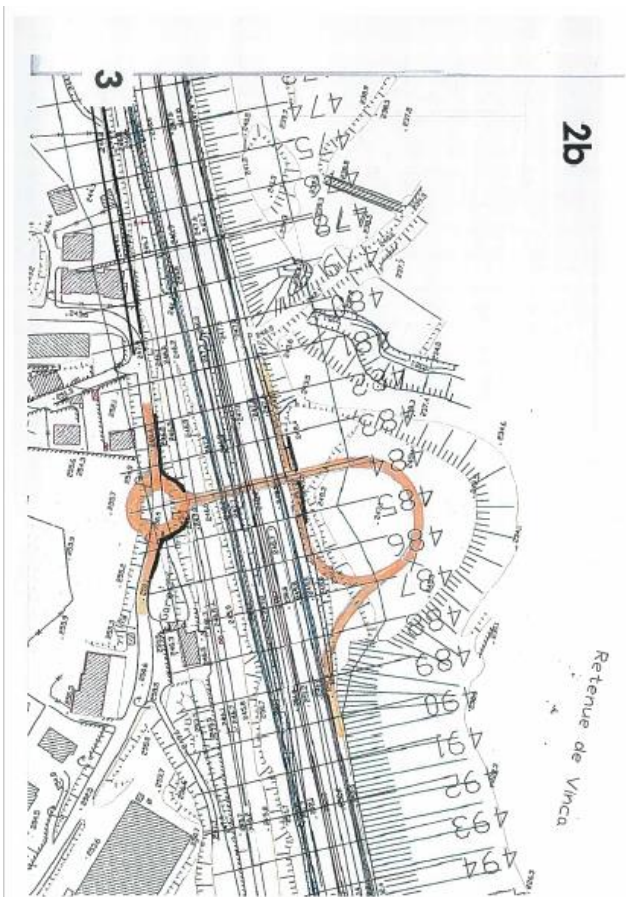
Bernard BACO, Adjoint à l'Urbanisme.

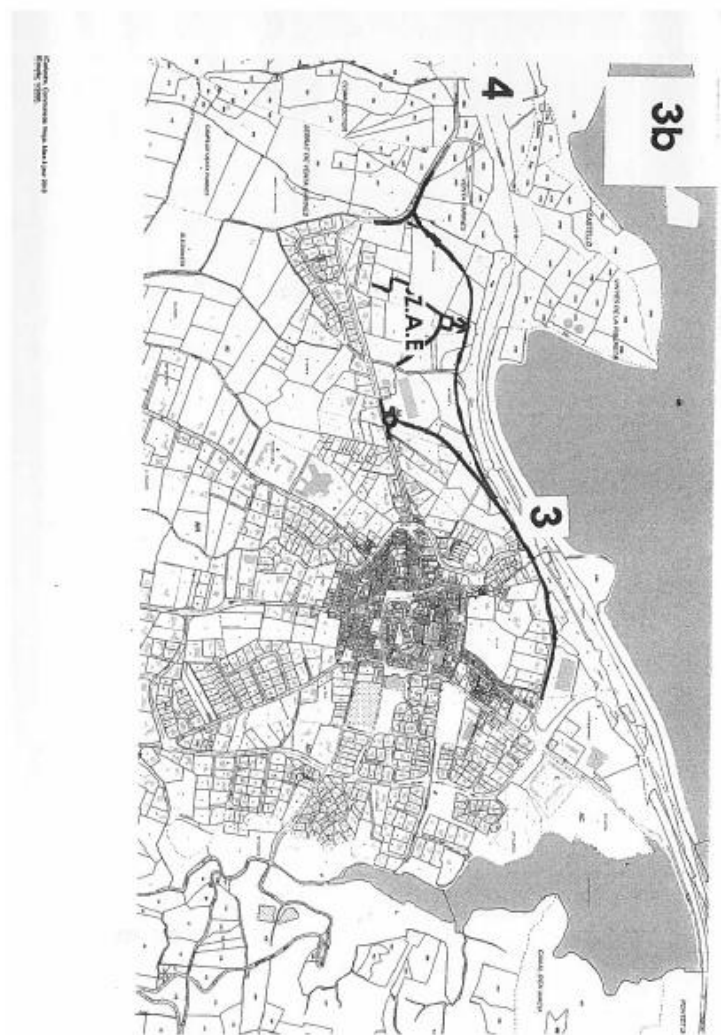
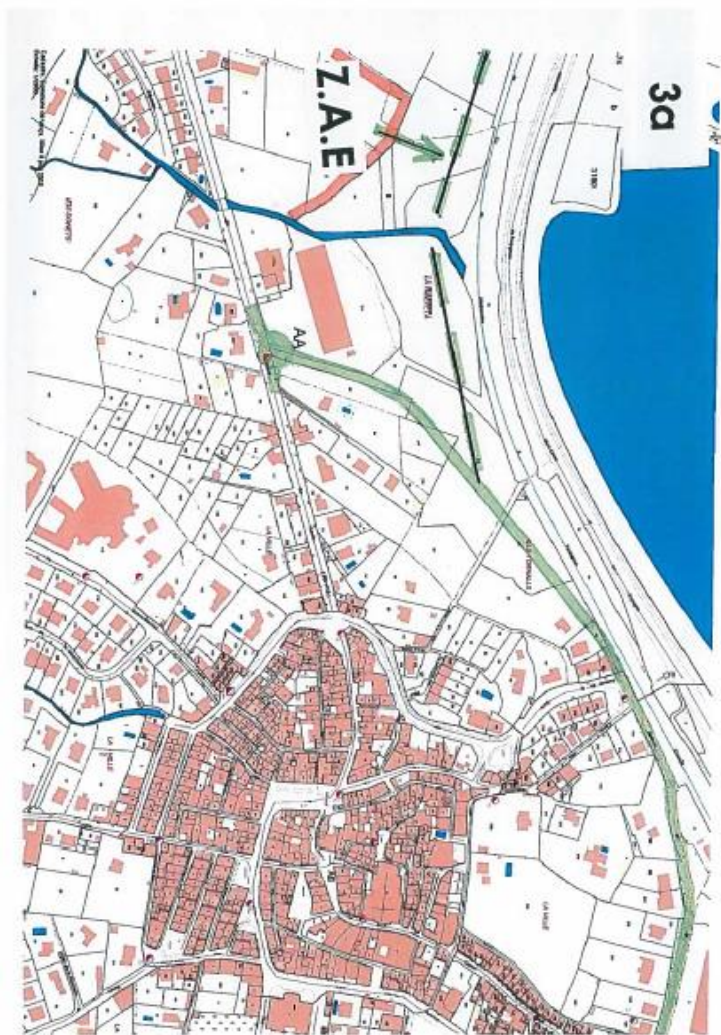


# Aménagement RN116 sur la Commune de VINÇA

Suite à la réunion publique du 27 novembre 2019

Proposition pour une meilleure sécurité





# BULLETINS D'EXPRESSION

AMÉNAGEMENT ENTRE  
**Ile-sur-Têt et Prades**  
RN116  
De la plaine à la montagne


RÉUNION PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2019 À VINÇA

Voire avis ou votre question sur le projet d'aménagement de la RN116 entre Ile-sur-Têt et Prades :

Civilité (M. / Mme) :  
Nom : CHABANNON  
Prénom : HELENÉ  
Organisme / Profession : RETRAITE  
Adresse : 6 carter de l'escalera  
Code postal : 66320  
Commune : RODES  
Adresse mail :

Soyons constructifs.  
① au - cher envisageons un rond point à RODES Enfin !!  
② pas la peine de dépenser 5,5m pour "el molli" personne n'y va

Ce document est à remettre à l'hôtesse ou à renvoyer par courrier postal à la DREAL Occitanie - Direction des Transports - A l'attention de M. ASSEMAT - 520 allée Henri II de Montmorency - CS 69007 - 34064 Montpellier



AMÉNAGEMENT ENTRE  
**Ile-sur-Têt et Prades**  
RN116  
De la plaine à la montagne


RÉUNION PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2019 À VINÇA

Voire avis ou votre question sur le projet d'aménagement de la RN116 entre Ile-sur-Têt et Prades :

Civilité (M. / Mme) :  
Nom : BICAN  
Prénom : Hélène  
Organisme / Profession : Retraite  
Adresse : 7 B Traversée Era del 2011 el  
Code postal : 66320  
Commune : RODES  
Adresse mail : mhbian@gmail.com

Solution souhaitée au choix :  
- 1 rond point giratoire à l'entrée de Rodés  
- de faire passer la RN116 sous le carrefour avec des accès pour les véhicules de Rodés par côté et autres

Ce document est à remettre à l'hôtesse ou à renvoyer par courrier postal à la DREAL Occitanie - Direction des Transports - A l'attention de M. ASSEMAT - 520 allée Henri II de Montmorency - CS 69007 - 34064 Montpellier



AMÉNAGEMENT ENTRE  
**Ille-sur-Têt et Prades**

De la plaine à la montagne  
RN 116



RÉUNION PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2019 À VINÇA

Votre avis ou votre question sur le projet d'aménagement de la  
RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades :

Civilité (M. / Mme) : *impossible de*  
Nom : *sortir de Rodes ou* Rosell  
Prénom : *reste d'H. avait d'avis* Florence  
Organisme / Profession : *la voie ligne* Retraitée  
Adresse : *mais lorsque que Phily* HLM des Tourons n° 8  
Code postal : *Tous les véhicules devant* Rodes 66320  
Commune : *de Font Romey et Bim* Rodes  
Adresse mail : *ou risque service*

*pour s'il vous plaît, poste cyclable et vélos en sécurité.*

Ce document est à remettre à l'hôtesse ou à renvoyer par courrier postal à la DREAL Occitanie – Direction des Transports – A l'attention de M. ASSEMAT – 520 allée Henri II de Montmorency – CS 69007 – 34064 Montpellier



AMÉNAGEMENT ENTRE  
**Ille-sur-Têt et Prades**

De la plaine à la montagne  
RN 116



RÉUNION PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2019 À VINÇA

Votre avis ou votre question sur le projet d'aménagement de la  
RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades :

Civilité (M. / Mme) : *M*  
Nom : COIFFARD  
Prénom : Max  
Organisme / Profession :  
Adresse : 60RUE SANTA BARBA  
Code postal : 66320  
Commune : RODES  
Adresse mail : maxi-marco66@  
hotmail.fr

- Aménagement du lieu dit Et Pali*
- à supprimer car il ne sert à rien*
- sur le nombre de passages*
- Carrefour de RODES: proposition d'un*
- tranchée couverte pour la RN116*
- et passage au dessus + bretelles pour*
- l'accès à RODES et S. Barbe*
- Création de pistes cyclables !!!*

Ce document est à remettre à l'hôtesse ou à renvoyer par courrier postal à la DREAL Occitanie – Direction des Transports – A l'attention de M. ASSEMAT – 520 allée Henri II de Montmorency – CS 69007 – 34064 Montpellier





RÉUNION PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2019 À VINÇA

Votre avis ou votre question sur le projet d'aménagement de la  
RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades :

Civilité ~~M.~~ / Mme) :

Nom : CLEMENT

Prénom : Monique

Organisme / Profession : retraitée

Adresse : 36 Rue du Réal

Code postal : 66320

Commune : Vinça

Adresse mail :

espace partagé voiture piétons  
2 voies la sécurité devant tout  
le bâtiment à pied à vélo deux  
voies, et lieu sur les automobilistes  
si c'est tout pour la voiture  
artère, sécurité, etc  
2 fois 2 voies  
dans les 2 ans mettre les moyens  
financiers

Ce document est à remettre à l'hôtesse ou à renvoyer par courrier  
Transports – A l'attention de M. ASSEMAT – 520 allée Henri II de

A. UFFENO R. ODORICO	K. ASSEMAT M. CLEMENT CS 69007 - 3	F. BRANCHU M. HUBERT 34054 Montpellier
A. LUTTENGER	B. TRINQUER	T. TOULOUZ
	R. CHOUKETE	M. ROMANET 115 110
VISA	DREAL OCCITANIE * ARRÊTÉ * N° 626	pour information ou pour à dévaliser R pour projet de déposer



29 NOV. 2019

RÉUNION PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2019 À VINÇA

Votre avis ou votre question sur le projet d'aménagement de la  
RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades :

Civilité (M. / Mme) : M.

Nom : PAYROU

Prénom : Jean

Organisme / Profession : Maire

Adresse : de la

Code postal :

Commune de Bouleternou

Adresse mail : 66130.

Les mêmes applications que nous avons évoqué à  
Vinça, c'est à dire: pas de part à Bond, le mode  
de suite maintenant bien qu'indes. Les portiques  
installés sur le RN116 doivent améliorer et être  
améliorer la sécurité.  
Sojourner logique, donner satisfaction à la  
sécurité économique, sensible aux dépenses  
publiques. Que le bon sens l'emporte.  
Le conseil Municipal a l'unanimité le joint  
à cet avis, ainsi que l'ensemble de la  
population.

Ce document est à remettre à l'hôtesse ou à renvoyer par courrier postal à la DREAL Occitanie – Direction des  
Transports – A l'attention de M. ASSEMAT – 520 allée Henri II de Montmorency – CS 69007 – 34054 Montpellier



AMÉNAGEMENT ENTRE  
**Ille-sur-Têt et Prades**

RN 116  
De la plaine à la montagne



**RÉUNION PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2019 À VINÇA**

Civilité (M. / M<sup>me</sup>) :

Nom : **NÉZAN**

Prénom : **Bernard**

Organisme / Profession : **Retraité**

Adresse : **21 Chemin de DOMANOVA**

Code postal : **66380**

Commune : **RODÈS**

Adresse mail :

Votre avis ou votre question sur le projet d'aménagement de la RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades :

Monsieur,  
Pour faire suite à la réunion publique du 27/11/19, les travaux prévus prévoient l'élargissement du carrefour et couper à droit au niveau du cal de terre. Pour moi, il serait plus simple de faire un rond-point avec passage piéton pour traverser d'un côté à l'autre avec vitesse réduite à 70km/h et panneau solaire et lumineux indiquant ce passage piéton. Le coût serait moins élevé que 2,2.11€

Cordialement.



Ce document est à remettre à l'hôtesse ou à renvoyer par courrier postal à la DREAL Occitanie – Direction des Transports – À l'attention de M. ASSEMAT – 520 allée Henri II de Montmorency – CS 69007 – 34064 Montpellier

AMÉNAGEMENT ENTRE  
**Ille-sur-Têt et Prades**

RN 116  
De la plaine à la montagne



**RÉUNION PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2019 À VINÇA**

Civilité (M. / M<sup>me</sup>) :

Nom : **BRUSLEY Xavier**

Prénom : **parcelle n° B 853**

Organisme / Profession : **Charpentier**

Adresse : **Suider**

Code postal : **06.14.70.61.27**

Commune : **Harquixanes**

Adresse mail : **xavier.brusley@protonmail.fr**

Votre avis ou votre question sur le projet d'aménagement de la RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades :

Bonjour. Nous possédons la parcelle sur laquelle nous sommes du bas et l'entrée de Marquixanes. Nous voudrions savoir dans quelle mesure la notre parcelle pourrait être impactée. Quelles sont les différentes hypothèses retenues. En l'absence de Marquixanes.  
Merci  
Cdt.



Ce document est à remettre à l'hôtesse ou à renvoyer par courrier postal à la DREAL Occitanie – Direction des Transports – À l'attention de M. ASSEMAT – 520 allée Henri II de Montmorency – CS 69007 – 34064 Montpellier



AMÉNAGEMENT ENTRE  
**Ille-sur-Têt ET Prades**

RN 116  
De la plaine à la montagne



RÉUNION PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2019 À VINÇA

Civilité (M/ Mme) : **NÉZAN**

Nom :

Prénom : **Raphaëlle**

Organisme / Profession : **Adjoint Administratif**

Adresse : **21 Chemin de DOMANOVA**

Code postal : **66320**

Commune : **RODÈS**

Adresse mail :

Votre avis ou votre question sur le projet d'aménagement de la  
RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades :

**Monsieur,**  
L'aménagement prévu Pass de la réunion  
du 27.11.19 a mon sens va augmenter  
la vitesse au lieu de la réduire.  
Régulièrement je reste 5 min voir plus pour  
aller à Prades au Ille sur têt.  
Un rond-point comme celui de BOUTERNÈRE  
serait plus judicieux avec feux clignotants  
et forte signalisation sonore au sol.  
Prévoir aussi le passage d'un côté à l'autre  
pour aller à l'abri bus.

Cordialement-



Ce document est à remettre à l'hôtesse ou à renvoyer par courrier postal à la DREAL Occitanie – Direction des  
Transports – A l'attention de M. ASSEMAT – 520 allée Henri II de Montmorency – CS 69007 – 34064 Montpellier

AMÉNAGEMENT ENTRE  
**Ille-sur-Têt ET Prades**

RN 116  
De la plaine à la montagne



RÉUNION PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2019 À VINÇA

Civilité (M/ Mme) :

Nom : **VOISIN**

Prénom : **JOCELYNE**

Organisme / Profession : **Retraite**

Adresse : **8 Lot. Plein soleil**

Code postal : **66320**

Commune : **Rodès**

Adresse mail : **JOCELYNE.VOISIN**

**6 @ orange . FR**

Votre avis ou votre question sur le projet d'aménagement de la  
RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades :

**Pour Rodès la N16**  
**en souterrain pour Rodès**  
cela fait 40 ans que  
l'on attend c'est très triste  
qui était prévue à l'époque  
nous ne savons pas si  
nous verrons le jour des travaux  
un jour ?  
Pensez à nos enfants toujours  
en danger de mort



Ce document est à remettre à l'hôtesse ou à renvoyer par courrier postal à la DREAL Occitanie – Direction des  
Transports – A l'attention de M. ASSEMAT – 520 allée Henri II de Montmorency – CS 69007 – 34064 Montpellier

**ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTAIRE**  
**Ille-sur-Têt et Prades**  
 De la place à la 100 m

**RÉUNION PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2019 À VINÇA**

Votre avis sur votre quartier sur le projet d'aménagement de la  
 RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades :

Qui a pu / Nom : **SERRADEILL**  
 Nom :  
 Prénom : **Roquette**  
 Dénomination / Profession :  
 Adresse : **35, R. A. Kemparts**  
 Code postal : **66300**  
 Commune : **VINÇA**  
 Adresse mail : **roquette.espagno@hotma.l.f**

Travail dans professionnels  
 remarquable  
 PRATS  
 impression classé et un a reçu  
 les ou les présentateurs  
 et le projet se le paraît pas  
 d'une mauvaise problème

DEPUIS PLUS DE 20 ANS  
 en retraite à VINÇA

Ce document est à remettre à l'adresse ou à renvoyer par courrier postal à la DREAL Occitanie - Direction des  
 Transports - A l'attention de M. ASSEMAT - 529 allée René B de Monrozier - CS 69007 - 31064 Toulouse Cedex 3

où je rêvais qu'un jour d'un mur  
 anti-bruits (qd on aurait eu des !!!)  
 s'il n'y avait pas pas change

j'ai refusé de signer le projet de  
 "Touche" pas à ma plaine où la  
 route devait passer au milieu des soi-  
 disants terres agricoles intouchables...

😊 → 😞  
 par le bas de Domano va (je me souviens)  
 du temps où on arrivait à mettre jusqu'à  
 la main pour traverser Vinça) merci  
 la déviation... et je plains de tout coeur Marquise

MAIS en haut que grd-mère aujourd'hui, retraite  
 E.N. Merci de mettre en URGENCE les  
 la SECURITE DES ENFANTS à travers public pour  
 prendre le BUS!

AMÉNAGEMENT ENTRE  
**Ille-sur-Têt et Prades**

RN 116  
De la plaine à la montagne



RÉUNION PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2019 À VINÇA

Votre avis ou votre question sur le projet d'aménagement de la  
RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades :

Civilité (M. / Mme) :

Nom : **DEURÉD**

Prénom : **Georges et Marie-Hélène**

Organisme / Profession : **Retraite**

Adresse : **17 bis route de Vinça**

Code postal : **66321**

Commune : **Rieugerouge**

Adresse mail : **marie.deured@orange.com**

*[Faint, mostly illegible handwritten notes in the top right section.]*

Ce document est à remettre à l'hôtesse ou à renvoyer par courrier postal à la DREAL Occitanie - Direction des Transports - A l'attention de M. ASSEMAT - 520 allée Henri II de Montmorency - CS 69007 - 34064 Montpellier



des axes et du centre de Vinça pour faire un échangeur avec  
Rieugerouge et se rendant à : Vinça, Rieugerouge, Laroque, Rieugerouge  
de Villeneuve... !! Vous êtes obligés pour les travaux  
en amont de l'axe de Vinça et de l'axe de  
essuy de circulation dans le système avec les  
de désignant vers Prades carrefour de communes à l'ouest  
démontant, qui comprennent l'échangeur sur

5) entrée Est de Vinça et la RN 116  
échangeur en amont de l'axe : bon projet

Pour les carrefours aidant pour garder le chemin et garder  
pourquoi pas pour l'entrée de Vinça ?

incitation du genre de déplacement vers la route et  
cette permission en effet de se rendre au lieu en question  
devant les pôles locaux ou la route

Remarque il y a des suggestions pour les axes qui traversent  
de Ille-sur-Têt vers Prades et l'échangeur, comment  
pourrait-ils passer dans la commune de Villeneuve ?

Votre avis ou votre question sur le projet d'aménagement de la  
RN116 entre Ile-sur-Têt et Prades :

Civilité (M./Mme) :

Nom :

Prénom :

Organisme / Profession :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Adresse mail :

M. MAZERAND

Serge

Di. de Soignant

2 Carré del Castell

00320

RODES

sergemazerand@  
yelloo.fr

Pond-point indigestible au lieu  
à hauteur de Rodes et un passage en amont  
et en aval afin que les atypiques  
réduisent leur impacte par auto-évaluation et  
ne soient pas toujours les mêmes amon-  
-cateurs également. D'autre part, à l'  
heure où les maladies douces et l'écologie  
sont au cœur de questions vitales de  
l'humanité ce projet entre  
Ile et Prades doit fonder des

Ce document est à remettre à l'hôtesse ou à renvoyer par courrier postal à la DREAL Occitanie - Direction des  
Transports - A l'attention de M. ASSEMAT - 520 allée Henri II de Montmorency - CS 69007 - 34064 Montpellier



aménagement, style usier, piétons, cyclables, routes, etc en parallèle  
A Rodes un seul commerce. Nous sommes à environ 400m S/O de Ile  
et 3 ou 4Km de Vinça où se trouvent les premières commerces,  
services de soins, publics, etc. La RN116 est actuellement im-  
-praticable à pied ou à vélo de part son extrême dangerosité.  
Toujours cohérents: permettons aux habitants de Rodes de se rendre  
à Ile, Vinça et au delà à pied ou à vélo et ainsi respecter au  
niveau l'environnement. D'autre part c'est une hérésie que de  
créer à hauteur de moulin entre Rodes et Vinça un pont ou un  
échangeur pour une ou deux familles. Je vous invite à venir en  
immersion dans le secteur afin de vous imprégner des réalités et  
ainsi donner aux habitants du secteur le sentiment qu'ils sont  
compris, respectés et entendus. Puisque assurer la sécurité entre  
Bouletensane et Prades par une Ex 2 voies n'est plus au programme,  
donnez nous des équipements dignes et sans nos points, un passage  
etc... Bien cordialement.



**RÉUNION PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2019 À VINÇA**

Votre avis ou votre question sur le projet d'aménagement de la RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades :

Civilité (M. / Mlle) :  
 Nom : VOISIN  
 Prénom : PHILIPPE  
 Organisme / Profession : retraite  
 Adresse : 8 Lot Plein Soleil  
 Code postal : 66320  
 Commune : Rodés  
 Adresse mail : JOCELYNE.VOISIN  
 6 @ orange . FR

Pour Rodés la 116 en  
 sautoirant pour Rodés  
 bérons nous un jour les  
 travaux réalisés

Ce document est à remettre à l'hôtesse ou à renvoyer par courrier postal à la DREAL Occitanie – Direction des Transports – A l'attention de M. ASSEMAT – 520 allée Henri II de Montmorency – CS 69007 – 34064 Montpellier



**RÉUNION PUBLIQUE DU 11 DÉCEMBRE 2019 À PRADÉS**

Votre avis ou votre question sur le projet d'aménagement de la RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades :

Civilité (M. / Mme) : M  
 Nom : OSEPTIUS  
 Prénom : Marc  
 Organisme / Profession : Prades Grande Ville  
 Adresse : Assoc commerçants de Prades  
 Code postal : 114 Av Jor de Galle  
 Commune : 66800 Prades  
 Adresse mail : marc@pointnet.fr

L'abandon de la 2e9 vers  
 n'est pas dans le sens d'un certain  
 développement économique du conflant  
 Le projet d'aménagement est de savoir

Ce document est à remettre à l'hôtesse ou à renvoyer par courrier postal à la DREAL Occitanie – Direction des Transports – A l'attention de M. ASSEMAT – 520 allée Henri II de Montmorency – CS 69007 – 34064 Montpellier



# CONTRIBUTIONS DÉPOSÉES SUR LES REGISTRES D'EXPRESSION

## Registre de Vinça



Suite à la réunion du 27 novembre à Vinça, voici mes réflexions en ce qui concerne le cas de **Rodès**.

Rodès possède une seule voie d'accès. Le village d'Eus qui a été donné comme exemple à peu près similaire jouit de plusieurs accès, ses habitants ont donc le choix même s'ils perdent quelques minutes. A Rodès il n'y a pas de choix possible, tout le monde passe obligatoirement par la route de Santa Barba pour entrer et sortir du village.

Il y a 30 ans, la vie à Rodès était peut-être plus calme, avec moins de trafic. Mais la situation a évolué.

Beaucoup de couples jeunes s'installent à Rodès où l'immobilier est plus accessible que sur l'agglomération de Perpignan mais travaillent sur cette aggro où ils se rendent quotidiennement (le plus souvent chacun avec un véhicule). Ils ont des enfants, des ados qui doivent prendre les bus scolaires pour aller au collège ou au lycée. Tous les problèmes de dangerosité de la traversée, pour les piétons, de la RN 116 ont largement été évoqués pendant la réunion. **Une petite passerelle au-dessus de la RN116 pourrait-elle être envisagée pour les piétons rodésiens et les nombreux randonneurs ?**

Beaucoup de retraités dont les réflexes s'amenuisent au fil du temps, résident également à Rodès. Eux aussi ont besoin de sortir du village quasi quotidiennement, pour les courses, les médecins et soins médicaux en tous genres, les loisirs (médiathèque, cinéma, théâtre...).

Il faut parfois 5 minutes pour réussir en sécurité le tourne à gauche, en direction de Perpignan et quand plusieurs voitures attendent derrière la première, on ressent très bien la tension qui peut pousser à l'imprudence, surtout quand on est seul dans la voiture et qu'il faut surveiller les 2 côtés en même temps.

**Pourquoi n'y a-t-il pas de rond-point giratoire à l'entrée de Rodès ? Il devrait être possible de l'annoncer par des panneaux lumineux et clignotants.**

Bouleternère, village qui a plusieurs voies d'accès, bénéficie d'un rond-point. Utilisatrice de la RN 116 en direction de Perpignan quasi quotidiennement, je peux vous assurer qu'il n'y a pas de ralentissement notoire avant d'arriver à ce giratoire, sauf évidemment accident ou tracteur.

Si j'ai bien suivi la présentation des intervenants à la réunion, la DREAL fait partie du Ministère de la Transition écologique et solidaire. Or, le projet d'aménagement tel qu'il a été présenté semble aller à contre sens de l'histoire. Le double objectif annoncé, sécurité et fluidité pour gagner du temps semble antinomique. Le discours gouvernemental actuel incite la population à changer son mode de vie, mieux consommer, moins gaspiller, utiliser les transports communs, développer les déplacements en vélo... Chercher à gagner quelques minutes est dérisoire, hors sujet. On a l'impression que ce projet d'aménagement remonte à quelques années, en tout cas, avant la prise de conscience, maintenant apparemment assumée au niveau de l'Etat, qu'il faut changer radicalement nos habitudes pour la survie de notre espèce.

Dernière réflexion concernant le projet d'aménagement El Moli. Il n'y a pas de voie d'accès à cet endroit. L'accès existant dessert une seule habitation, visible depuis la RN 116. Donc, à moins de construire une route contournant cette habitation et créant, ainsi, une autre voie d'accès au village, ce projet, en l'état, n'apporte aucune solution aux problèmes de Rodès et n'a donc aucun intérêt.

Hélène Bican, habitante de Rodès

07 78 05 09 73 



Mme BIANCHINI 06-86.66.27-96  
more.bianchini.66@gmail.com

A l'attention de la Direction de la DIRSO et DREAL Occitanie  
Après que la population de Rodés ait été informée de votre projet d'aménagement de la RN 116 de Bouleternère à Prades et plus précisément des modifications des carrefours implantés sur Rodés deux pétitions ont été lancées. L'une par un groupe de Rodésiens indépendants et très remontés, l'autre par la liste que je conduis aux élections municipales de mars 2020. C'est fort de ces deux pétitions qui ont recueilli en une semaine 250 signatures pour la première et 450 pour la seconde que je vous fais part du ressenti et du mécontentement de la population.  
Nous avons bien compris le fil conducteur commun de l'ensemble de vos propositions d'aménagement : MAINTENIR une vitesse constante de 80/90 Kms/h sur le tronçon et remplacer la 2 fois 2 voies prévue par des bouts d'aménagements. Comme on dit ici des "PADAS".  
CE N'EST PAS CE QUE NOUS VOULONS.  
NOUS VOULONS QUE LE CARREFOUR RN116 - D16, UNIQUE ENTRÉE ET SORTIE DU VILLAGE SOIT SÉCURISÉ.

Les aménagements que vous envisagez ne sécurisent en rien ce carrefour, bien au contraire ils vont le rendre encore plus DANGEREUX :

- suppression de la bande de décélération et de la bande d'insertion. Bien que n'étant pas aux normes en vigueur, elles ont le mérite d'exister et elles sont les seuls aménagements positifs du carrefour actuellement dans le sens Perpignan - Prades .
- reprise de la géométrie sur le col de Ternera. Si les conducteurs ont une bonne visibilité, ils arriveront encore plus vite sur l'intersection.

Vous prévoyez la suppression d'accès direct sur la carétrade (piste en terre qui monte sur la droite au col de Ternera dans le sens Perpignan - Prades ) mais vous ne parlez pas de la manière d'y accéder de l'autre côté. Vous ne dites rien non plus sur l'accès aux propriétés qui bordent la RN 116. Rien non plus sur les travaux que vous devrez effectuer pour le passage du ruisseau d'arrosage (Siphon du Rec de Dall).

- Vos autres mesures concernant l'arrêt autobus et la mise en place d'un petit sentier pour se rendre du parking voitures à l'arrêt bus nous interpellent.

Si on se réfère à l'article paru dans l'Indépendant du 6 décembre 2019, les travaux ne sont pas prêts de commencer, aussi nous DEMANDONS que dans un délai des plus courts soit mis en place une limitation de vitesse à 70 Kms/H dans les deux sens et que soit implantées des bandes rugueuses sonores dans le sens Prades - Perpignan à l'approche du carrefour.

Ces aménagements peu onéreux sont déjà mis en place sur les communes voisines : alors pourquoi pas chez nous ?

Au sujet du projet de modification dudit carrefour :

Depuis plusieurs années un rond-point est demandé par la population, projet qui avait même bien avancé pendant l'aire 2 fois 2 voies (projet définitivement abandonné, nous en avons la confirmation par le courrier de Madame Elisabeth BORNE au Sénateur François CALVET et ce malgré l'obtention de la déclaration d'utilité publique en 2008). Les plans de l'époque prévoyaient le rond-point avec un raccordement facile à la RN 116 sur les terrains appartenant à la mairie. Ce rond-point était donc RÉALISABLE. IMPOSSIBLE aujourd'hui d'après vos dires et je reprends vos mots: NON conforme au guide technique.

J'ai donc ressorti des tiroirs une autre solution que je vous propose et qui avait été envisagée il y a quelques années lors d'un autre projet . Elle consiste à laisser le carrefour sur son niveau actuel et de faire passer la RN116 sur le même axe mais en la décaissant. La vitesse ne serait pas ralentie sur le carrefour mais tous les mouvements eux se feraient en toute sécurité à des vitesses très faibles voir nulles (traversées de voitures, de piétons, de tracteurs ainsi que les entrées et sorties sur la RN 116). Il ne faut pas oublier que de l'autre coté de la RN116 est implantée la zone industrielle du village. Qui dit industrie dit engins.

Nous serions avec cette réalisation sur le même schéma que la sortie actuelle existante de Saint Félieu.

La configuration du terrain se prête très bien à cette solution et puis il ne faut pas oublier que la commune est propriétaire de 6 Hectares entourant ledit carrefour, il n'y aura donc pas de soucis

d'expropriations. Je suis certain que l'équipe municipale en place au moment de l'élaboration d'un nouveau projet sécurisant serait ravie de donner les terrains nécessaires à sa réalisation.  
Une autre question se pose au sujet du carrefour "Dal mouli" qui se situe d'ailleurs sur la commune de Rodés :

Comment peut on prévoir de tels travaux (passage souterrain restreint) ? 5.5 M Euros, quelle somme astronomique pour un carrefour d'où il ne sort pas 10 voitures par jour!

Le principal utilisateur étant un agriculteur qui ne pourra certainement pas utiliser votre aménagement avec son camion, il est sera de même pour les camions de secours incendies. Sur ce point aussi vous voulez augmenter les distances de voies de dépassements. Elles sont responsables de tous les ralentissements pendant les périodes de fortes affluences quand les véhicules se retrouvent en fin de voies dans l'entonnoir de remise sur voie unique.

Par ailleurs, quelles sont vos prévisions pour le chemin qui descend et remonte du "Riu Fages" (station de pompage) et qui se trouve à peu près à 100 mètres du pont SNCF (accès direct ou pas).

Messieurs, la colère est grande au sein de notre village, une colère due au désespoir de ne pas être entendu. Une colère due au DANGER QUOTIDIEN qu'affrontent les utilisateurs de ce carrefour.

Le 27 novembre dernier, toutes les générations de Rodésiennes et de Rodésiens étaient présentes au rassemblement près du carrefour en question et à votre première réunion de concertation préalable sur Vinça. Il est grand temps que de réelles mesures soient prises pour la sécurité de tous les utilisateurs de la RN116. Nous déplorons déjà 3 morts et ce sont de 5 à 7 accidents matériels par an sur ce carrefour.

9M Euros pour un pont franchissant la voie SNCF sur Bouleternère que personne ne veut + 2.2M Euros pour des aménagements sur le carrefour RN116 - D16 qui ne vont qu'aggraver le danger + 5.5 M Euros sur l'aménagement carrefour Dal Mouli - rallongement des voies de dépassements vers Vinça.

QUE D'ARGENT DÉPENSE POUR NE SATISFAIRE PERSONNE !

ROND POINT ou ECHANGEUR ? Agissez avant que l'on ne déplore d'autres MORTS et d'autres DRAMES.

Agissez avant que ne soit lancées des actions incontrôlées de contestations, de blocages.

Mme BIANCHINI

Bianchi

ROMERO Pierre  
 Lotissement Plein Soleil  
 66320 RODES

Retraité de la DDE-DIRSO

Messieurs,

Je n'ai pas la prétention de vous apprendre votre métier, mais il y a des aberrations dans votre projet. En effet, vous voulez investir 5,2 millions d'euros pour réaliser un passage souterrain au lieu-dit « Le moulin ». A cet endroit, il y a 4 véhicules de temps en temps qui traversent la RN116. Vous pouvez aiguiller ce peu d'usagers vers la desserte du barrage, côté Prades, et par l'accès au parking (radar) du côté Perpignan (une habitation) sans pour autant abandonner le créneau de dépassement.

Les économies réalisées, à cet endroit, vous pouvez les reporter sur le projet du carrefour de Rodés nettement plus dangereux pour tous les usagers et notamment les écoliers traversant la RN matin et soir pour prendre les bus scolaires. Aux heures de pointe, il faut au moins cinq minutes pour traverser ce carrefour. Un rond-point ou mieux un ouvrage d'art serait bien plus judicieux à Rodés qu'un souterrain au lieu dit du « Moulin ».

Pierre Romero



M et Mme FREMONT - 66320 RODES

Avis concernant le projet d'aménagement de la RN 116

Nous vivons à Rodès depuis 20 ans et pratiquons ce carrefour dangereux quotidiennement. Nous sommes, comme tous les habitants de ce village, particulièrement préoccupés par ces entrées et sorties.

Nous avons besoin :

- d'une part d'un rond-point ou échangeur pour régler ce problème de la sécurité d'accès à Rodès
- d'autre part d'une voie parallèle à la RN 116, qui permette d'aller tranquillement à Ille, petite ville voisine où nous nous rendons très souvent, sans emprunter cette RN 116 trop dangereuse.

En faveur du rond-point ou échangeur:

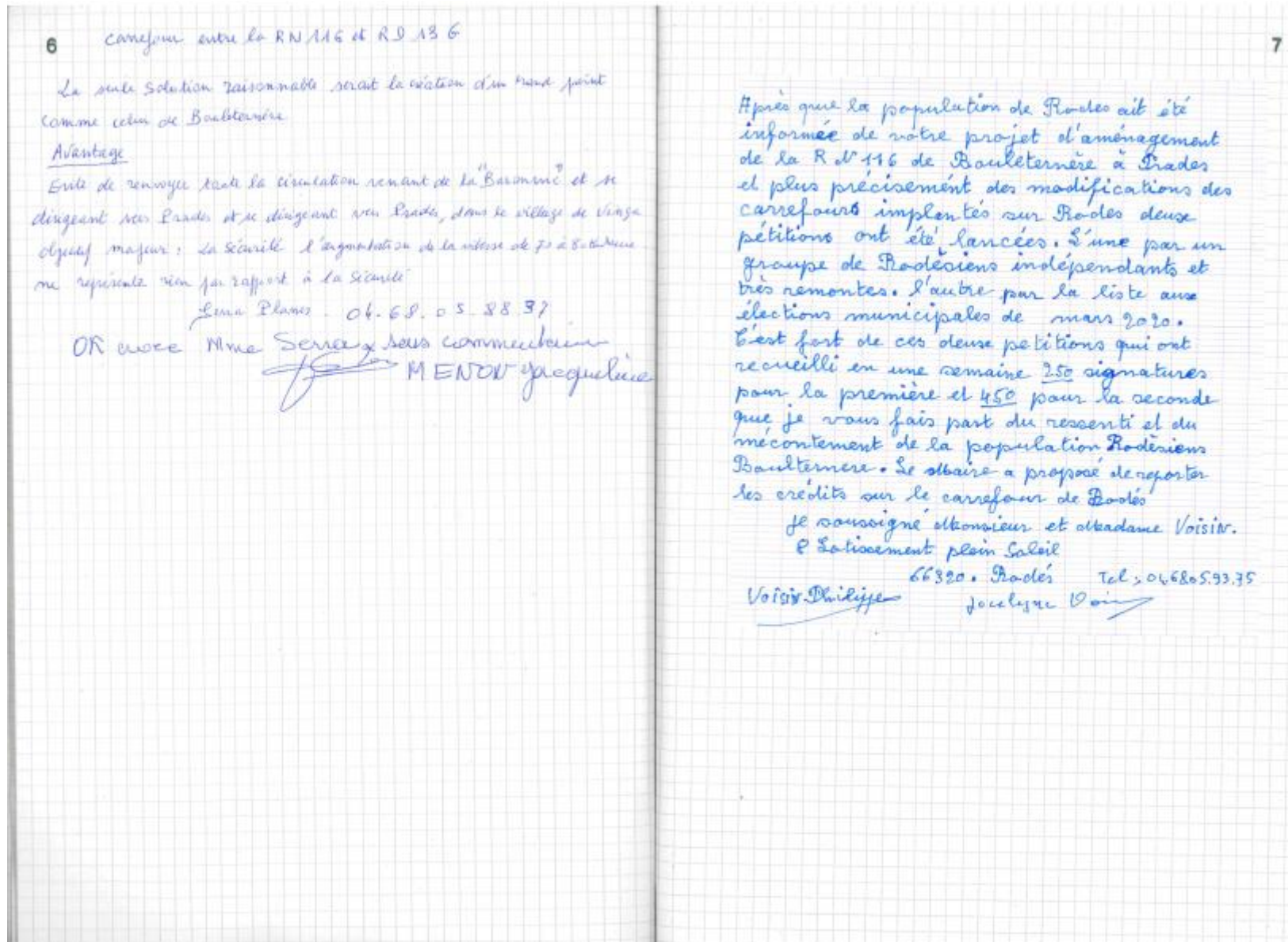
- permettre de rejoindre ou quitter la nationale en toute sécurité. D'autres villages en ont un, en toute logique. Il peut être annoncé à l'avance et permettra un ralentissement salutaire à tous
- inciter les automobilistes empruntant la 116 à lever le pied. Une ligne droite après le col de Ternère pousse le conducteur à aller trop vite.
- favoriser la traversée de la 116 aux habitants de Rodès, car le village s'étend de part et d'autre de cette route et nous la traversons régulièrement

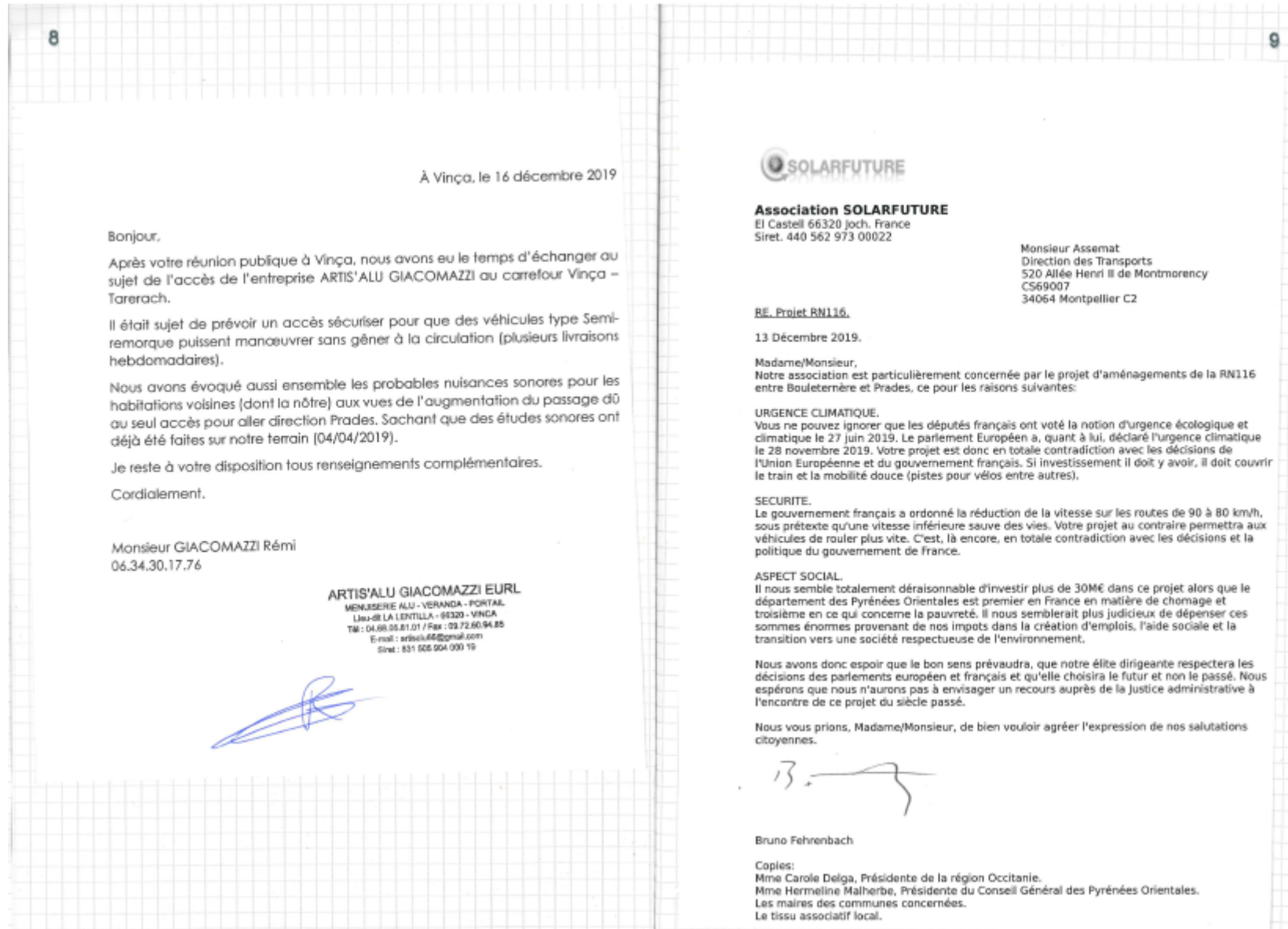
En faveur d'une voie B le long de la 116 :

- respecter la ruralité. Il y a ici des marcheurs, des tracteurs, des vélos, des mobylettes, des chevaux, qui ne souhaitent pas se mettre en danger sur cette route très empruntée (comme c'est le cas le long de la 4 voies de Perpignan à Bouleternère, qui précède la portion concernée par ce projet)
- éviter le risque évident sur la nationale de se retrouver brusquement derrière un tracteur par exemple, demandant un freinage dangereux ou créant un bouchon notamment les week-ends et vacances
- favoriser l'alternative au "tout voiture", en facilitant des déplacements respectueux de la spécificité des territoires, ce qui fait partie du discours ambiant mais peu suivi par des actes...

Permettre aux personnes de vivre et se déplacer en sécurité doit être votre premier objectif !







À Vinça, le 16 décembre 2019

Bonjour,

Après votre réunion publique à Vinça, nous avons eu le temps d'échanger au sujet de l'accès de l'entreprise ARTIS'ALU GIACOMAZZI au carrefour Vinça - Tarerach.

Il était sujet de prévoir un accès sécurisé pour que des véhicules type Semi-remorque puissent manœuvrer sans gêner à la circulation (plusieurs livraisons hebdomadaires).

Nous avons évoqué aussi ensemble les probables nuisances sonores pour les habitations voisines (dont la nôtre) aux vues de l'augmentation du passage d'ou au seul accès pour aller direction Prades. Sachant que des études sonores ont déjà été faites sur notre terrain (04/04/2019).

Je reste à votre disposition tous renseignements complémentaires.

Cordialement.

Monsieur GIACOMAZZI Rémi  
06.34.30.17.76

ARTIS'ALU GIACOMAZZI EURL  
MÉNISÈRE ALU - VERANDA - PORTAL  
Lieu de LA LENTILLA - 66320 - VINÇA  
Tél : 04.68.55.81.01 / Fax : 03.72.60.94.85  
E-mail : arisal@orange.fr  
Siret : 651 006 904 000 15



**Association SOLARFUTURE**  
El Castell 66320 joch, France  
Siret. 440 562 973 00022

Monsieur Assemat  
Direction des Transports  
520 Allée Henri II de Montmorency  
CS69007  
34064 Montpellier C2

RE. Projet RN116.

13 Décembre 2019.

Madame/Monsieur,  
Notre association est particulièrement concernée par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternière et Prades, ce pour les raisons suivantes:

**URGENCE CLIMATIQUE.**

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce (pistes pour vélos entre autres).

**SECURITE.**

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, sous prétexte qu'une vitesse inférieure sauve des vies. Votre projet au contraire permettra aux véhicules de rouler plus vite. C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement de France.

**ASPECT SOCIAL.**

Il nous semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il nous semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.

Nous avons donc espoir que le bon sens prévaudra, que notre élite dirigeante respectera les décisions des parlements européen et français et qu'elle choisira le futur et non le passé. Nous espérons que nous n'aurons pas à envisager un recours auprès de la Justice administrative à l'encontre de ce projet du siècle passé.

Nous vous prions, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations citoyennes.

Bruno Fehrenbach

**Copies:**

Mme Carole Delga, Présidente de la région Occitanie.  
Mme Hermeline Malherbe, Présidente du Conseil Général des Pyrénées Orientales.  
Les maires des communes concernées.  
Le tissu associatif local.

10

RODES - Voie sans issue?

Quand on rentre dans ce charmant village impossible d'en sortir sans risquer sa vie. On se trouvait dans la série des années 70 "Le Prisonnier"

La faute à la RN116

Pour se rendre à Ile sur Têt il faut :

1) - au mieux s'éviter sur la bande de milieu qui ne devrait être utilisée que par les automobiles venant de Prades et qui entrent dans Rodés donc risque de collision

2) ou patienter en attendant que le flot de voitures aux heures de pointe et durant les week ends se calme, finisse par se raréfier ce qui peut durer très longtemps.

Un rond-point permettrait de fluidifier la circulation et de ralentir le flot et rendrait la sortie de Rodés moins pénible tant pour les voitures que pour les marcheurs et les vélos. Je suis totalement anti-déroulé des signaux hors de la réunion publique.  
Marhic Geli - Les Bureaux - Rodés

11

• Carre fait entre la RN116 et la RD139

A. Solution proposée : - Reconfiguration du tourné à gauche avec voirie autorisée pour 20 km/h.

Cette solution ne doit pas être retenue pour les raisons suivantes :

- la suppression du "tourné à gauche" rendrait toute la circulation en provenance de la "Prisonnier" direction Prades sous l'intensité du village de Urcq.

- les rues du village ne peuvent pas absorber ce flot de voitures, cela augmenterait le risque jusqu'à accidents.

- augmenter la vitesse de 80 à 100 km/h. Pourquoi ?

La seule solution demeure être la création d'un rond point / style celui de Hauteterre - La hauteur doit être l'élément majeur à prendre en compte.

2 L'espace vélo est complètement négligé dans le projet présenté.

Tronçon Marquixane - Hauteterre

Urcq - Targuiès -

Bernard Cadot Urcq

12 Entrer ou sortir de VINÇA,  
c'est un risque mortel.  
Alors la première priorité, c'est  
aménager ces entrées ---  
Pourquoi créer des voies, de  
dépassement? --- pour gagner quelques  
secondes, ou minutes! --- c'est  
totalement inutile, et accidentogène ---  
GALT Jean- Claude VINÇA

- Pour toutes les intersections les ronds-points sont la  
bonne solution -
- Il faut garder le tourne à gauche (RD166) de Vinça en  
direction de Prades -
- Prévoir des aménagements pour les cyclistes
- Prendre en compte la sécurité des piétons
- Privilégier la sécurité par rapport à la vitesse

Il s'agit VINÇA


13

**Projet RN 116**

Le projet prévu pour l'entrée EST de Vinça ne me convient pas.  
Tel qu'il est, il amènera une modification très sensible de la circulation dans  
Vinça et conduira à des nuisances supplémentaires.

**Il me semble qu'un giratoire serait plus approprié.**  
En ce qui concerne les voies de circulation, une séparation en dur des deux  
sens me paraît plus sécuritaire.  
En ce qui concerne l'entrée OUEST elle me convient.

René DRAGUÉ  
Maire de Vinça



14



Vinça, le mercredi 18 décembre 2019.

**DREAL Occitanie – Direction des transports  
à l'attention de Monsieur ASSEMAT**  
520 Allée Henri II de Montmorency CS 69007  
34064 MONTPELLIER Cedex 02

**Objet : Aménagement RN116**

Monsieur,

Lors de la réunion publique du 27 novembre 2019, le public très nombreux a clairement indiqué que la priorité était la sécurité et non la vitesse. Pour ce qui concerne les carrefours avec la RD13G et celui avec la RD25, il faut clairement rappeler qu'ils sont accidentogènes, ils ont causé de nombreux morts. Et il faut aussi souligner qu'ils concernent la vie d'environ 4000 personnes : Vinça et aussi les villages dont l'accès nécessite la traversée de Vinça.

Votre projet pour le carrefour avec la RD13G :

- La suppression du sens VINÇA-PRADES obligerait tous les véhicules se dirigeant vers Prades à traverser toute la ville, et notre réseau interne n'est pas calibré pour accepter ce nouveau flux de circulation.
- Le maintien du sens PERPIGNAN-VINÇA dans ce carrefour avec cisaillement conserverait après le réaménagement le risque de collision.

Après une réunion de travail au niveau communal, il nous apparaît possible de supprimer les inconvénients ci-dessus, et d'intégrer à la réflexion les nouveaux flux que va entraîner la zone artisanale en cours de création par la Communauté de communes.

- La création d'un ouvrage, en utilisant un terrain non immergé du barrage face à la gare S.N.C.F, supprimerait définitivement tout problème.
- La suppression du sens PERPIGNAN-VINÇA permettrait en ripant les voies une meilleure
  - entrée PRADES-VINÇA
  - sortie VINÇA-PERPIGNAN.

15

Trois solutions apparaissent sur les plans ci-joints ; une de ces solutions devrait avoir votre aval, cela permettrait de porter l'emprise des terrains au niveau du P.L.U.I. Si dans l'immédiat ces travaux n'étaient pas réalisables il faudrait aménager le RD13.

Plan 2a

Plan 2b

Plan 0

Les solutions 2a et 2b seraient les deux meilleures solutions au niveau routier. La solution 0 présenterait l'avantage d'être un ouvrage plus discret (vu du village), mais elle aurait pour inconvénient de faire traverser toute la ville par les véhicules se dirigeant vers Prades, sauf si les travaux suivants étaient réalisés.

Du giratoire des Anciens Combattants au col de Venta Farines :

- En élargissant la voie actuelle, pour sécuriser les piétons
- Réalisation pour les véhicules d'une voie à double sens jusqu'à l'ancienne distillerie et à sens unique le long de la voie ferrée jusqu'à Venta Farines en intégrant le trafic issu de la future zone artisanale (plans 3a-3b ci-joints).

Plans 3a

et 3b

Sur l'entrée Ouest de VINÇA à la RD25 :

Plan 4

Cet aménagement nous paraît très bon, mais un petit fléchissement côté Nord de la bretelle au droit de l'entrée aux établissements GIACOMAZZI serait souhaitable, cela permettrait un meilleur accès à ces bâtiments.

Sur le carrefour RD25, accès Finestret-Estoher-Espra du Conflent :

Plan 5

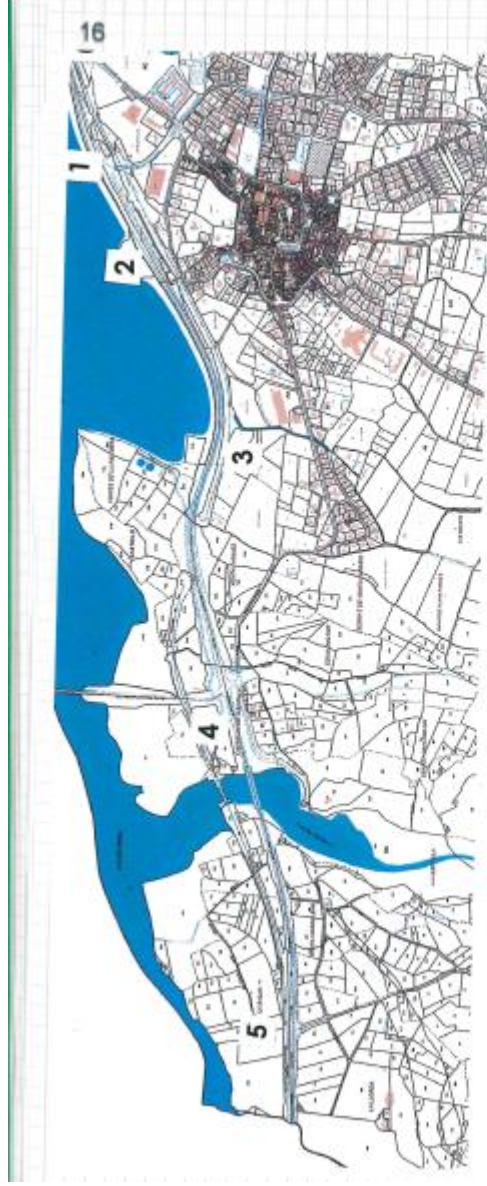
La sortie des terrains de la BALMA, de la pépinière et de la station de pompage du Syndicat d'Arrosage par le chemin rural n°4 sur la RN116 est interdite pour revenir dans la direction de Vinça ; les véhicules agricoles et les voitures sont obligés de tourner au plus près sur le carrefour de la RD25 en manœuvrant ; il faudrait donc au niveau de ce carrefour permettre ce mouvement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de ma respectueuse considération,

Par délégation du Maire,



Bernard BACO, Adjoint à l'Urbanisme.

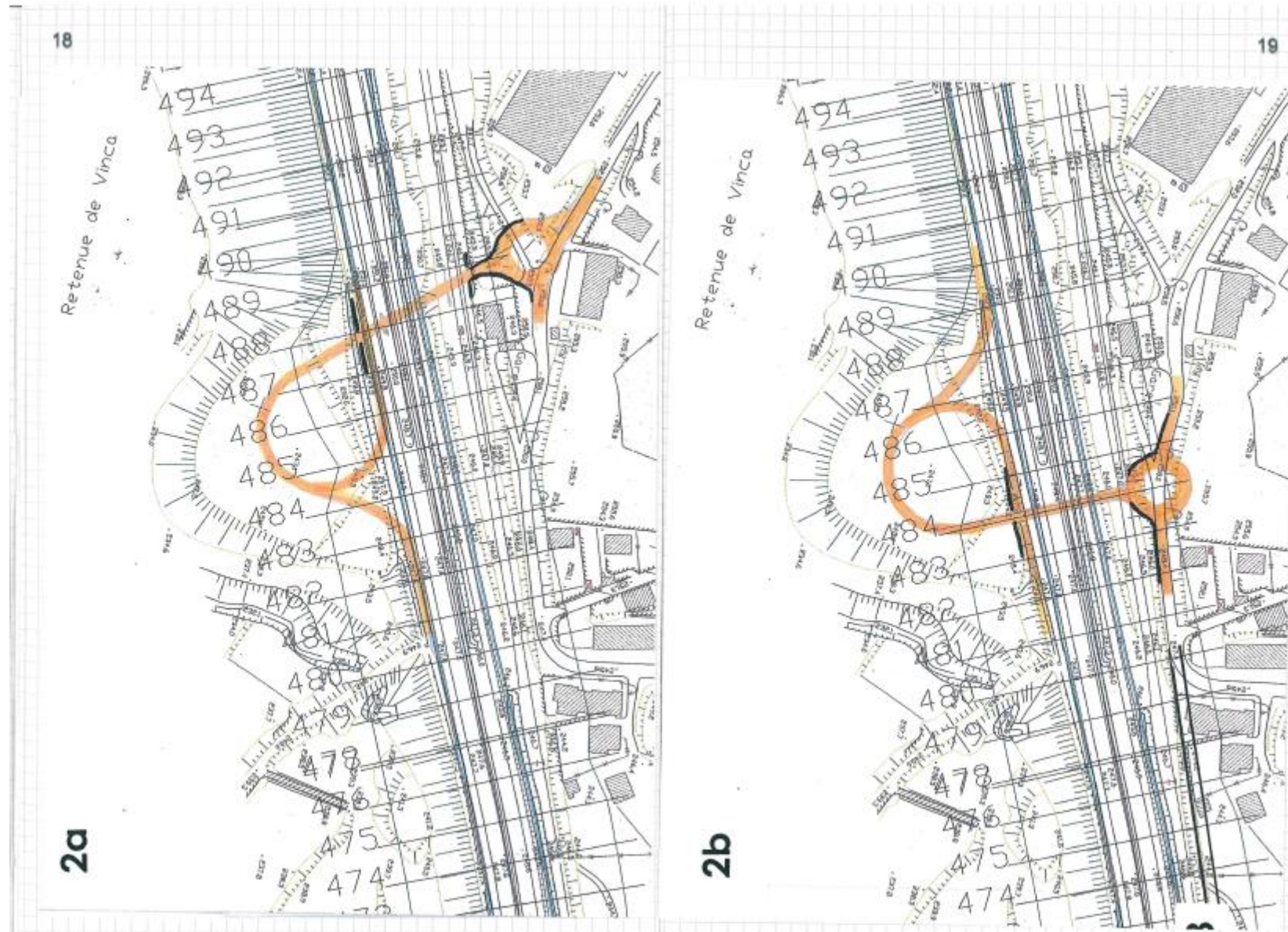


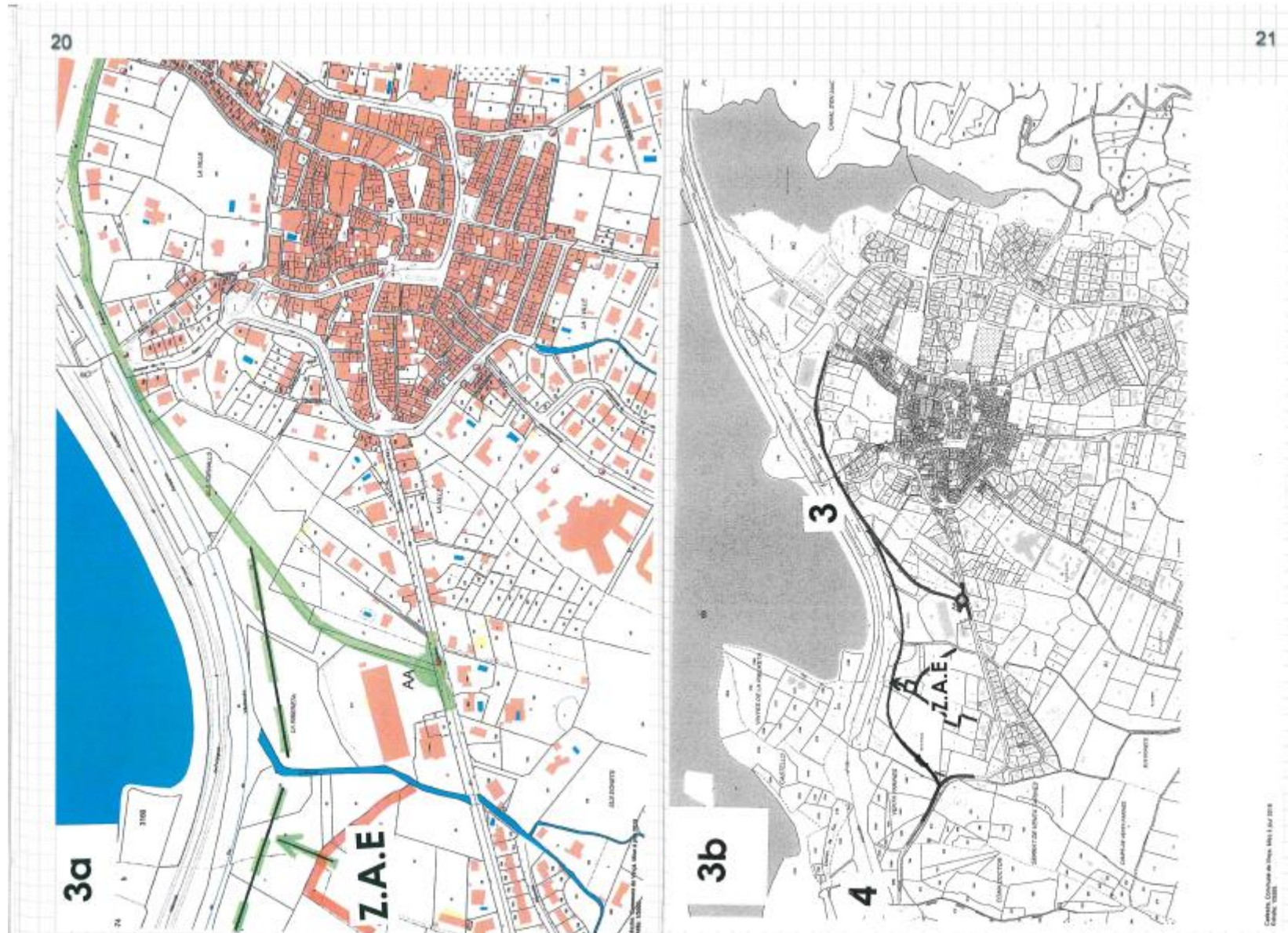
## Aménagement RN116 sur la Commune de VINÇA

Suite à la réunion publique du 27 novembre 2019

### Proposition pour une meilleure sécurité











Département des Pyrénées-Orientales  
Arrondissement de Prades

**COMMUNE DE VINÇA**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**REÇU LE**  
18 DEC. 2019  
SOUS-PRÉFECTURE  
DE PRADES

**n° 20191212098 • CONCERTATION PREALABLE PORTANT SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT DE LA RN 116**

L'an deux mille dix-neuf et le jeudi 12 du mois de décembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vinça constitué de 19 membres en exercice, régulièrement convoqué le vendredi 6 décembre, s'est réuni à la salle de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur René DRAGUÉ, Maire.

**13 présents :** René DRAGUÉ, Marie-Thérèse CASENOVE, Jean-Pierre MENDOZA, Marie-France MARTIN, Bernard BACD, Geneviève HORTOS-LOPEZ, Gérard SALVADOR, Bernard MESTRES, Luc FABRE, Robert GUILLAUME, Lucette ORTIZ-CASTILLO, Sylvie PARENT, Robert JASSEREAU.

**6 absents :** Barbara MC CLOUGHAN, excusée, Alain COUBRYS ayant donné procuration à Bernard BACD, Elisabeth SERRE ayant donné procuration à Lucette ORTIZ-CASTILLO, Cécile DRAPIER ayant donné procuration à Jean-Pierre MENDOZA, Pierre FAILLES, excusé, Stéphanie PACHES ayant donné procuration à Robert JASSEREAU.  
Le Conseil Municipal désigne Madame Marie-Thérèse CASENOVE, Secrétaire de séance.

**Monsieur le Maire,**

Propose d'adresser à la DREAL Occitanie, Direction des Transports, les éléments suivants dans le cadre de la consultation préalable portant sur les aménagements de la RN 116 :

Lors de la réunion publique du 27 novembre 2019, le public très nombreux a clairement indiqué que la priorité était la sécurité et non la vitesse. Du reste, la diminution (souhaitable bien sûr) du temps de trajet entre Prades et Ile sur Têt implique la suppression de la traversée de Marquixanes : c'est la zone en amont et en aval de laquelle on constate des bouchons. Or la déviation de Marquixanes n'était pas à l'ordre du jour.  
Pour ce qui concerne les carrefours avec la RD136 et celui avec la RD25, il faut clairement rappeler qu'ils sont accidentogènes, ils ont causé de nombreux morts. Et il faut aussi souligner qu'ils concernent la vie d'environ 4000 personnes : Vinça et aussi les villages dont l'accès nécessite la traversée de Vinça.

**Voire projet pour le carrefour avec la RD136 :**

**Plan 1**

- La suppression du sens VINÇA-PRADES obligerait tous les véhicules se dirigeant vers Prades à traverser toute la ville, et notre réseau interne n'est pas conçu pour accepter ce nouveau flux de circulation.
- La maintien du sens PERPIGNAN-VINÇA dans ce carrefour avec évidemment conservation après le réaménagement le risque de collision.

Après une réunion de travail au niveau communal, il nous apparaît possible de supprimer les inconvenients ci-dessus, et d'intégrer à la réflexion les nouveaux flux que va entraîner la zone artisanale en cours de création par la Communauté de communes.

**Plan 2**

- La création d'un ouvrage, en utilisant un tunnel non immergé du bantage face à la gare S.N.C.F, supprimerait définitivement tout problème.
- La suppression du sens PERPIGNAN-VINÇA permettrait en ripart les voies une meilleure :  
- entrée PRADES-VINÇA  
- sortie VINÇA-PERPIGNAN

Trois solutions apparaissent sur les plans ci-joints ; Une de ces solutions devrait avoir votre aval, cela permettrait de porter l'emprise des travaux au niveau du P.L.U. Si dans l'immédiat ces travaux n'étaient pas réalisables il faudrait aménager la RD13.

Les solutions 2a et 2b seraient les deux meilleures solutions au niveau routier.  
La solution 0 présenterait l'avantage d'être un ouvrage plus discret (vu du village), mais elle aurait pour inconvénient de faire traverser toute la ville par les véhicules se dirigeant vers Prades, sauf si les travaux suivants étaient réalisés.

**Plans 3a et 3b**

**De giratoire des Anciens Carrobbants au col de Vento Farnès :**

- En élargissant le voie actuelle, pour sécuriser les piétons
- Réalisation pour les véhicules d'une voie à double sens jusqu'à l'ancienne districole et à sens unique le long de la voie ferrée jusqu'à Vento Farnès en intégrant le trafic issu de la future zone artisanale (plans 3a-3b ci-joints).

**Plan 4**

**Sur l'entrée Ouest de VINÇA à la RD25 :**

Cet aménagement nous paraît très bon, mais un petit élargissement côté Nord de la bretelle au droit de l'entrée aux établissements GIACOMAZI serait souhaitable, cela permettrait un meilleur accès à ces Ateliers.

**Plan 5**

**Sur le carrefour RD25, accès Finestrat-Forêt-Espin du Couffent :**

Le sens des tenais de la BALMA, de la pépinière et de la station de pompage du Syndicat d'Arrosage par le chemin rural n°4 sur la RN116 est intéressante pour revenir dans la direction de Vinça ; les véhicules agricoles et les voitures sont obligés de tourner au plus près sur le carrefour de la RD25 en manœuvrant ; il faudrait donc au niveau de ce carrefour permettre ce mouvement.

**René compte** d'une réunion qui a eu lieu ce jour en Mairie de Vinça en présence de Madame la Présidente du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales et de Maires du secteur, portant sur l'avis du Département sur le projet d'aménagement de la RN 116 ;

**Précise** que le Département proposera la création d'un giratoire à l'entrée Est de Vinça et la mise en place de séparateurs de voie, afin de garantir la sécurité des usagers ;

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, soit 17 voix pour,**

**Adopte** la transmission à la DREAL Occitanie des éléments présentés, dans le cadre de la concertation préalable portant sur le projet d'aménagement de la RN 116 ;

**Approuve** les propositions du Département sur le projet d'aménagement de la RN 116 dont tout particulièrement la création d'un giratoire à l'entrée Est de Vinça et la mise en place de séparateurs de voies ;

Ainsi fait à Vinça, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,



Le Maire,

*(Signature)*

René DRAGUÉ,

**REÇU LE**  
18 DEC. 2019  
SOUS-PRÉFECTURE  
DE PRADES

24

Carrefour de la RN 116 et la RD 136

Il faut absolument de repasser dans le village de Viesse toute la circulation venant de la "Baronnie" et se diriger vers Prades.

Il faut absolument envisager la création d'un Rond Point, même si cela ralentit quelque peu la circulation. L'objectif principal demeure la sécurité.

Capdet Jeanne 37 Avenue Général  
de Gaulle - Viesse

Capdet

25



Prades le 27 Novembre 2019

Prades, le 17 décembre 2019

Circuler en vélo pour rejoindre Illes-sur-Têt est aujourd'hui difficile voire dangereuse. Dans le projet présenté, je ne vois pas d'aménagement prévu pour la circulation des vélos. Compte tenu des frais importants que représentent les travaux d'aménagement de la RN116 sur cette portion, n'est-il pas indispensable de prévoir la mise en place d'un réseau de pistes cyclables sur cette portion Prades/Illes-sur-Têt? Un réseau cyclable à destination des usagers locaux comme d'une pratique touristique qui pourrait peut-être développer un tourisme vert plus résidentaire et plus rémunérateur qu'un tourisme "tout routier" qui fait de Prades un lieu d'étape entre mer et montagnes plus qu'un lieu de résidence ~~est~~ touristique (hormis les périodes linéaires entre Pau-Casals). Un axe cyclable fort entre (ou Perpignan) Illes et Prades (ou Mont-Louis) permettrait aux communes alentours d'y rattacher un réseau cyclable

2

qui prendrait alors tout son sens.

Stephane Fozer  
habitant de Prades.

#### INTERVENTION VINCA DU 27 NOVEMBRE 2019

Sous l'égide de votre Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, en résumé la DREAL, vous lancez une concertation pour les aménagements routiers dans les Pyrénées Orientales. Ces aménagements routiers projetés concernent deux tronçons distincts.

Un premier tronçon en aval de Marquixanes.

Un second tronçon en amont de Marquixanes.

Vous séparez de ces aménagement routiers la translation de la RN 116 sur son emprise actuelle pour la déplacer, avec ravages, dans le quartier Nord de Marquixanes.

Nous prenons actes de ces subtilités techniques mais restons surpris de cette bizarre configuration Administrato-Technique.

En 2017, lors de la concertation pour la déviation de Marquixanes, à l'inverse de toute attente, attente éminemment fondée, lors de vos conclusion de cette concertation, la DREAL à soumis à Monsieur VIGNES, alors Préfet des P.O pour signer son arrêté (21 juillet 2017) la pétition lancée par notre association contre le projet Nord du contournement de Marquixanes avait recueillie une seule signature alors que nous avons recueillis 850 signatures de pétitionnaires contre ce projet.

Alors que les favorables au projet Nord étaient minoritaires ils ont eu la surprise de découvrir l'inverse.

En sus de refuser le décompte des signatures remises, les 40 pages de nos observations diverses contre ce projet non pas fait l'objet d'un décompte exact.

De surcroit, les nombreux avis contre le projet exprimé, votre Administration n'a tenu aucun compte des avis donnés sur votre site Internet dévolu à cet effet.

C'est une forfaiture à l'expression démocratique.

LA DREAL 2017 portera cette manipulation comme un lourd fardeau de basse manipulation de l'expression démocratique.

J'ai les documents confirmant mes dires et la population à l'obligation de connaître ce qui s'est passé en 2017 à Marquixanes.

Aujourd'hui, votre Administration renouvelle une consultation sur les aménagements routiers ci avant indiqués.

Si le même principe devait être employé pour dénaturer un résultat de concertation, inutile de nous convaincre, aujourd'hui, des bienfaits de cet usage manipulé de l'expression démocratique tel que fixé par nos Législateurs.

Je vous donne l'exemple clé de la manipulation et de l'établissement du fondement de mes remarques.

Aujourd'hui, votre consultation concerne la recherche des avis des habitants de communes qui sont : Bouleternère, Rodes, Vinça, Marquixanes, Eus et Prades.

Comme si les résidents de ces communes étaient les seuls utilisateurs de cet important axe routier.

Vous excluez de cette concertation, dans le cadre du respect de l'expression démocratique, l'ensemble des utilisateurs de la RN 116. Quid des avis des transporteurs professionnels, qu'ils fussent de transports de marchandises ou des transports en commun, des automobilistes qui utilisent cette route pour aller travailler, des spécialistes de la prévention et de la sécurité, jamais les avis du SDIS sont connus, et j'en passe, la liste serait trop longue.

Aujourd'hui, solennellement, je demande que cette consultation soit abandonnée, dans son principe et dans les faits.

C'est toute la population utilisant la RN 116 qui doit être concernée et mise en droit de s'exprimer.

Si vous ne le faites pas et restez à la consultation castratrice, c'est que vous ne voulez pas être confrontés à la réalité des faits, la RN116 à quatre voies ayant fait l'objet de la DUP de 2008, d'Ille sur Têt à Prades doit être réactivée. Tout autre projet est un mauvais projet ! Surtout le vôtre !

Maryse CAYROL Présidente de l'APHEM

Association pour la Protection des Habitants et de l'Environnement de  
MARQUIXANES

#### INTERVENTION DU 11 DECEMBRE 2019 à PRADES

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) lance une Concertation préalable sur le projet d'aménagement de la RN 116 entre Ille sur Têt et Prades. Concertation qui se déroule du 27 novembre au 20 décembre 2019 et qui porte sur les différents aménagements de la RN 116.

Lors de la 1 ère réunion qui s'est déroulée à Vinça, la majorité des adhérents de l'APHEM était présent.

Notre association avait soulevé dès la réunion du 23 février 2017, l'inéptie de ce projet de déviation Nord, et ses ravages environnementaux et humains.

Tout comme l'infaisabilité par le Nord relaté par les services de la DDE, qui avait étudié en 1998 le dossier, et qui avait abouti à la DUP en 2008, en tracé au Sud du village.

Comment les services de la DREAL peuvent ignorer le travail précédemment effectué par les services de la DDE ?

Pourquoi la DREAL n'a pas tenu compte de nos inquiétudes, de toutes nos remarques, pétitions.... ?

Nous sommes toujours mobilisés contre ce tracé Nord et nous continuerons notre combat, jusqu'au bout.

Sachez que rien n'arrêtera notre détermination.

Nous ne laisserons en aucun cas, l'administration régionale ou l'état décider seuls.

On ne peut pas décider en dénigrant les personnes qui vivent sur place et qui connaissent mieux que Qui conque le terrain.

Nous demandons à nouveau le retrait pur et simple de ce soit disant projet d'aménagement de la RN 116 entre Ille sur Têt et Prades.

Ce n'est pas un projet d'aménagement, c'est du rafistolage,

ce n'est en aucun cas un projet qui sécurisera la route, vous proposez des créneaux de dépassement, qui sont très accidentogènes, on en a l'exemple à Vinça

Ce n'est pas un projet évolutif vers une route éventuellement en 2 x 2 voies.

Nous demandons un vrai projet de route nationale voire internationale, sécurisée et avec le moins d'impact nuisible sur l'environnement humain et naturel.

C'est tout le Conflent et au-delà, la Cerdagne, le Capcir, l'Andorre et l'Espagne qui ont besoin de dessertes routières dignes de ce nom pour l'économie, à moins qu'on soit une fois de plus les oubliés de Montpellier et de Paris.

Je ne parlerai pas des financements.

Vous évoquez la possibilité de commencer les travaux en 2023, quels sont les crédits attribués dans le prochain contrat de plan état région de 2021 – 2027 .pour un investissement sur la 116 ?

Maryse CAYROL Présidente de l'APHEM

Association pour la Protection des Habitants et de l'Environnement de MARQUIXANES

## Réflexions sur le créneau de dépassement à l'Ouest de MARQUIXANES

### 1°) Votre projet

Votre solution retenue, *avant concertation avec les riverains*, est la création d'un créneau de dépassement dans le sens Est –Ouest de faible longueur (535 mètres).

Il permet de ne pas détruire de bâtiment d'habitation situé le long de la RN 116.

L'aménagement de cette section nécessitera un élargissement des ouvrages permettant le franchissement de deux cours d'eau.

Une reprise des tracés des réseaux d'irrigation est à prévoir côté nord.

Le coût est estimé à 3 M d'euros.

### 2°) Mes réactions

Votre projet mérite quelques réflexions :

Vous ne détruisez pas de maisons d'habitations, mais la route sera plus proche des habitations.

Donc, nuisances sonores pour les riverains et pollution, cela n'est pas indiqué.

Dans votre document vous indiquez préserver le paysage et le cadre de vie ; préserver les vues sur le Canigou, comment faites- vous ?

Il y a 2 élargissements d'ouvrages pour franchir les cours d'eau, qu'en est-il des enjeux écologiques majeurs ?

Vous notez qu'il faudra faire une reprise des réseaux d'irrigation côté Nord, mais vous êtes- vous posé la question de l'arrivée d'eau ?

Quid pour sortir des propriétés, combien de riverains impactés côté Nord et côté Sud ?

Vous ne faites pas écho de voies de dessertes, qui prendront encore des terres agricoles, qui allongeront le temps de trajet, de pollution, augmenteront le nombre de véhicules, et les tracteurs agricoles, par où circuleront –ils ?

Aucune allusion aux remblais et déblais !

Et, j'en passe, la liste serait trop longue.

Comme quoi, l'aménagement à deux fois deux voies entre Ille sur Têt et Prades qui avait été déclaré d'utilité publique pourrait bien à nouveau être réactivé.